MPX

Remplace la date: 14/02/2022 Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.4.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

MPX Nom commercial:

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Nettoyant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Mouldpro ApS Adresse: Baltorpbakken 10

Code postal: 2750 Ville: Ballerup Pays: **DANEMARK**

E-mail: sales@mouldpro.com Téléphone: +45 70 20 31 31 Page de garde: www.mouldpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA (INRS)).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles **CLP-classification:**

d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

Effets nocifs les plus graves: Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB. Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

Commentaires sur les

Conforme au règlement (CE) 648/2004 relatif aux détergents: -

ingrédients:

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

MPX

Remplace la date: 14/02/2022 Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.4.0

Inhalation: Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter

un médecin en cas de malaise persistant.

Contact cutané: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en

cas de malaise persistant.

Contact avec les yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que

l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou

l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction

inappropriés:

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire

sans risque. Fournir une bonne ventilation. Porter des lunettes de protection en cas de

risque d'éclaboussure dans les yeux.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède: Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme

EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit dispersé et le récupérer pour un recyclage éventuel, ou le collecter dans un récipient à déchets approprié.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

MPX

Remplace la date: 14/02/2022 Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.4.0

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aménager un accès à l'eau courante ainsi gu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. En cas de risque de formation de poussières et lors d'un travail avec un produit chauffé, il est nécessaire de mettre en place une ventilation suffisante pour supprimer poussières/vapeurs du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'utilisations spécifiques en plus des utilisations identifiées au point 1.2.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle:

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

Méthodes de mesure:

Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes aux limites d'exposition

professionnelle en vigueur.

Base légale:

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret 2021-

1849 du 28 décembre 2021, décret 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9

décembre 2021).

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des

yeux/du visage:

Non exigé.

Equipement de protection individuelle, protection des

mains:

Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc.

Equipement de protection

individuelle, protection

respiratoire:

Lorsque vous effectuez un travail générant de la poussière : Porter un appareil de

protection respiratoire. Type de filtre: P.

La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN

136/140/145.

protection de l'environnement:

Contrôles d'exposition liés à la S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Perles
Couleur	Blanc Gris Jaune
Odeur	Inodore
Solubilité	Aucune donnée

MPX

Remplace la date: 14/02/2022 Date de révision: 27/06/2023 Version: 1.4.0

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	80 °C	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	> 420 °C	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	< 0,867 g/cm3	
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

	Paramètre	Valeur/unité	Remarques	
--	-----------	--------------	-----------	--

Autres informations: Aucune.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

MPX

Remplace la date: 14/02/2022 Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.4.0

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Son

ingestion peut indisposer.

Toxicité aiguë - par voie

cutanée:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation: : Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Corrosion/irritation cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Peut

être légèrement irritant.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Irritation momentanée.

Sensibilité respiratoire et

cutanée:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules

germinales:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucun connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

MPX

Remplace la date: 14/02/2022 Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.4.0

Aucun connu.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE).

L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

Catégorie de déchet: Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex.

16 05 09 produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06,

16 05 07 ou 16 05 08

Solution absorbante/vêtement pollués par le produit: Code CED: 15 02 03 Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à

la rubrique 15 02 02.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro

Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage: Ne s'applique pas.

d'identification:

transport de l'ONU:

14.2. Désignation officielle de

Ne s'applique pas. 14.5. Dangers pour

l'environnement:

Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour Ne s'applique pas.

le transport:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales:

Visé par:

Règlement (CE) du Parlement européen et du Conseil relatif aux détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.4.0	27/06/2023	Bureau Veritas HSE / DOL	1,2,8,16
1.3.0	14/02/2022	Bureau Veritas HSE - DOL	3,8,9,11,12,16

MPX

Remplace la date: 14/02/2022 Date de révision: 27/06/2023

Version: 1.4.0

Abréviations: PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

STOT: Specific Target Organ Toxicity

vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne

s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa

dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.

La FDS a été élaborée par

Société: Bureau Veritas HSE Denmark A/S

Adresse: Oldenborggade 25-31

Code postal: 7000

Ville: Fredericia

Pays: DANEMARK

E-mail: infohse@bureauveritas.com

Téléphone: +45 77 31 10 00
Page de garde: www.bureauveritas.dk

Pays: FR